

Groupe E Entretec SA

Rte du Madelain 6
 CH-1753 Matran
 T +41 26 466 70 80
 F +41 26 466 71 00
www.entretec.ch



groupe 

Texte de soumission pour la location d'une chaufferie mobile

Adresse de livraison	:	
	:	
Puissance	: kW	
Durée de location	: Jrs à CHF	CHFHT
Système de production d'eau chaude sanitaire			CHFHT
Nombre de logement	:	
Unité mobile comprenant :			
1 chaudière avec brûleur conforme aux normes de pollution			
1 conduit de fumée			
1 vase d'expansion			
1 citerne contenance			
1 groupe départ chauffage			
1 tableau électrique avec régulateur et sonde extérieure			
2 flexibles longueur 20 mètres			
Fournisseur : Groupe E Entretec SA, 1753 Matran			
Transport et mise en place de notre chaufferie et récupération à la fin de la location			CHFHT
Mise en service de la chaufferie mobile 1 personne			CHFHT
Mise à disposition main d'œuvre supplémentaire			CHFHT
Eventuels flexibles supplémentaires :			
Distance entre les prises et la chaufferie mobile			
Flexibles du thermique	:	Aller m	
		Retour m	
Nombre de flexibles supplémentaires :		CHFHT

Groupe E Entretec SA

Rte du Madelain 6
CH-1753 Matran
T +41 26 466 70 80
F +41 26 466 71 00
www.entretec.ch

**groupe e**

<p>Travaux préparatoires non-compris :</p> <p>Fourniture mazout Prises pour le branchement des flexibles Alimentation électrique 3 x 400 V/10 A Prolongation de la cheminée du container Mise en place avec une grue spéciale Raccordement éventuel à la citerne de l'immeuble ou à une citerne provisoire d'une grande contenance, afin d'éviter des remplissages fréquents Platelage éventuel pour la mise en place de notre unité mobile Demande d'autorisation pour l'utilisation du domaine public</p> <p>Total devis location chaufferie mobile</p> <p>Remarque</p> <p>Les raccords à prévoir sur l'installation sont deux prises femelles de 1'' pour le chauffage.</p> <p>La citerne devra être vidée par vos soins avant que nous intervenions pour la reprise de la chaufferie mobile.</p> <p>Prestations non-incluses</p> <p>Le présent contrat ne comprend pas, sauf indications spéciales dans les prestations convenues ou les remarques, entre autres les éléments suivants (extraits des conditions générales) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les raccordements chauffage et sanitaire sur les installations à alimenter (prévoir filet femelle pour chauffage)- La mise à disposition d'une alimentation électrique dans la chaufferie mobile.- La fourniture et le remplissage du mazout- Le contrôle journalier du bon fonctionnement- Les dépannages non imputables au matériel loué- Les autres éléments clairement précisés dans les conditions générales- Les demandes d'autorisation	<p>CHFHT</p> <p>CHFHT</p>
---	---------------------------------------